

# OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

## «EN MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE»

L'évolution des modes de vie a contribué à faire de la jeunesse, un véritable «âge de la vie» distinct de l'enfance comme de l'âge adulte.

Ses représentants, âgés par convention de 16 à 25 ans, que l'on désigne généralement sous le terme de «jeunes», de «grands enfants» ou, de plus en plus de «jeunes adultes», sont **de fait** revendicatifs «**d'autonomie**».

C'est donc sur cette notion, sur cette capacité que [fin novembre] 317 jeunes nous ont fait part de leur avis et de leurs ressentis «**dans leur marche vers l'autonomie**».

La notion d'autonomie englobant de multiples aspirations, le but premier de l'enquête Observatoire était donc de pouvoir établir un simple **sondage** auprès de cette classe d'âge.

Aussi, pour parvenir à poser des mots sur un vécu, nous avons privilégié l'expression libre.

---

Dans cette présentation, nous nous accorderons à employer le terme de «**jeunes**» pour les désigner communément.

4 axes de réflexion ont été préconisés pour toucher au plus près ce processus de l'autonomie :

- autour de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- autour du logement ;
- autour des rencontres du quotidien ;
- la définition du vécu de «en marche vers l'autonomie».

---

Le profil des répondants **correspond majoritairement** à des jeunes personnes **célibataires ou vivant en union libre**, âgées de **19 à 22 ans**, qui sont en cours de scolarité de niveau BAC à BAC+2.

Pour ce qui concerne les jeunes de moins de 19 ans, les réponses obtenues ne nous permettent pas d'établir des résultats exhaustifs de leur situation.

## AUTOUR DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 70 % du panel répondant est **scolarisé** de manière **continue** ou en **alternance**.
- Le zonage de leur lieu d'études est très borné : il se concentre principalement sur le département. L'autre partie des élèves s'étant déplacés seulement sur les grandes villes des départements limitrophes (Albi), de la région (Toulouse) ou plus globalement du grand quart Sud-ouest (Montpellier, Tarbes, Clermont-Ferrand).
- 29% des répondants suivent des études de niveau 3 (Bac +2) et sont donc diplômés du Bac (33%). Ce constat vient confirmer notre hypothèse posée précédemment : le panel est majoritairement composé de jeunes de 19 à 22 ans, qui ont le Bac et qui suivent des études supérieures de type Bac +2 en Aveyron.

Plusieurs paramètres fondamentaux, de cette jeune population, nous permettent de «toucher» au plus près cette capacité d'autonomie :

### EN TERME D'ORIENTATION

Les jeunes recherchent l'information concernant l'orientation majoritairement auprès de **leur famille**, viennent ensuite **les professeurs** et **les amis/anciens élèves**. L'importance de la place de la famille (notamment des parents) dans la construction de l'avenir personnel et professionnel peut ici être soulignée.

### EN TERME DE STAGES

Pour 54 %, les stages sont synonymes de **découverte du monde du travail**. Ils leur permettent de **découvrir plus concrètement** un métier qui les attirait, d'avoir une **expérience professionnelle**, voire de conforter **leur projet** professionnel.

On retrouve, dans un second temps, de façon moindre, l'enrichissement sur le plan personnel :

- plus de connaissances,
- plus d'autonomie,
- plus de confiance en soi et d'ouverture d'esprit.

Pour les jeunes, les stages sont avant tout un moyen de se confronter au milieu professionnel. Au-delà de ce premier objectif, cette confrontation avec le monde du travail – monde adulte leur permet *in fine* de s'enrichir et de s'armer pour l'avenir en acquérant plus d'autonomie.

### EN TERME DE MOBILITE GEOGRAPHIQUE

La poursuite des études a amené 48% de notre échantillon à quitter le département. Les départements d'accueil sont ceux évoqués précédemment (limitrophes, région, grand sud).

L'action de quitter leur département d'origine a été significative de prise d'autonomie pour 84 % :

- autant pour ceux pour qui **cela a été une nécessité** ;
- que pour ceux qui en ont **fait le choix**.

Lorsque les jeunes s'expriment sur leurs mobilités, ils mettent en exergue le fait **d'être seul** et surtout le sentiment **d'être loin des parents**.

Nous pouvons supposer la mise en corrélation par les jeunes de :  
la prise d'autonomie *avec le fait* de s'éloigner de ses parents.

Cette solitude n'est pas une valeur négative ; mais un passage obligé à la construction du jeune.

### EN TERME DE FINANCEMENT DES ETUDES

Le financement des études est, dans une forte majorité des cas, assuré par **la cellule familiale et notamment par les parents**.

Les postes que cela induit tels que **la scolarité, le logement et le transport** sont respectivement relayés budgétairement par les **bourses d'Etat, les allocations et le travail d'été rémunéré**.

Parenthèse faite, même si nous n'avons pas obtenu d'éléments probants, nous sommes conscients qu'un certain nombre de jeunes ont du pour autant stopper leurs études en raison du coût.

### EN TERME D'EMPLOI

Près d'un quart du panel répondant est actuellement en situation d'emploi. Contre, 30 % qui sont **en recherche** d'emploi.

Le fait d'avoir suivi une scolarité voire d'être diplômé ; lié à l'expérience d'un stage ou d'un réseau de connaissances implique que les jeunes accèdent généralement à un emploi stable.

## **AUTOUR DU LOGEMENT**

Le panel répondant étant peu âgé [19 / 22 ans], 56% d'entre eux vivent chez leurs parents à «temps complet» ou seulement le week-end (et la semaine en appartement).

Concernant les jeunes qui ont eu des difficultés à accéder à un logement autonome, 1 sur 2 a rencontré des problèmes financiers et dans la majorité des cas, c'est là encore l'entourage familial qui a été sollicité.

Ce soutien familial primordial, dans le domaine du logement, s'exerce aussi bien en terme de :

- recherche ;
- caution ;
- démarches administratives ;
- déménagement.

## **AUTOUR DES RENCONTRES DU QUOTIDIEN**

30 % des jeunes a des responsabilités au sein d'un club ou d'une association. C'est état de fait conduit également à développer la capacité d'autonomie.

- se constituer un réseau social ;
- se construire ;
- obtenir des informations diverses par le biais de rencontres, d'échanges et de discussions

... tout ceci contribue à la construction du jeune en terme de savoir-être, savoir-faire et donc d'autonomie.

## L'AUTONOMIE

Pour les jeunes interrogés, la notion d'autonomie est synonyme d'une :

- indépendance financière ;
- gestion individuelle de son quotidien ;
- capacité à faire ses propres choix et d'en assumer les tenants et aboutissants ;
- capacité à exécuter des démarches d'ordre administratifs et autres ... ;
- nouvelle relation parents/enfants.

## EXPRESSION LIBRE

Problèmes financiers, ..., manque d'aide financière, ..., manque de moyen, ..., coût de la vie pour les étudiants de plus en plus élevé, ..., parents qui aident financièrement, ..., problème de logement cher, .....

Parmi les jeunes qui se sont exprimés ici, tous mettent en avant les problèmes financiers rencontrés qui peuvent être un frein à la poursuite d'études voire à la prise d'autonomie.

La question des logements est également mise en avant : loyers trop élevés ou logements pas adaptés.

## CONCLUSION

La question de l'autonomie a été abordée dans ce questionnaire sous plusieurs angles : la formation et l'insertion professionnelle, le logement, les relations sociales.

Toutefois, deux thèmes semblent prépondérants dans les résultats : **la place des parents et l'aspect financier.**

L'autonomie est une valeur :

- non quantifiable [chaque individu est exemplaire]
- et non mesurable [c'est de l'ordre du ressenti].

Pour autant, en conclusion de ce sondage, nous pouvons la traduire comme un désir :

- **un désir d'autonomie familiale :**  
le jeune sera toujours l'enfant de ses parents, mais son souhait est de s'affranchir de leur tutelle pour devenir un adulte responsable en quittant le logis familial pour intégrer un logement indépendant.
- **un désir d'autonomie financière :**  
la solidarité familiale existe et perdure ; sans compromettre le fait que le jeune se donne les moyens de gagner sa vie par diverses procédés.
- **un désir d'autonomie sociale :**  
cette étape dans la vie du jeune est un moment privilégié pour accéder à un métier recherché en relation avec les études réalisées

Il n'y a pas de réponse «toute faite» dans le mécanisme de l'autonomie.

Certes, tous les jeunes ne sont pas identiques mais des outils existent ; et il suffit de leur donner les moyens d'y accéder et d'en user par la solidarité familiale.

Nous remercions tous les jeunes aveyronnais qui ont pris de leur temps pour nous renseigner.